

ATELIER 5

Protection juridique dans la nouvelle procédure d'asile

Thème de l'atelier

La restructuration de la procédure d'asile va également modifier la protection juridique des requérant-e-s d'asile. À l'avenir, tous les requérant-e-s d'asile pourront bénéficier gratuitement d'un conseil et d'une représentation juridique dès le début de la procédure d'asile. Cela s'applique non seulement à la procédure accélérée dans les centres fédéraux, mais également à la procédure étendue dans les cantons. Les premières expériences ont été faites au centre test de Zurich, mettant en évidence les avantages, mais aussi certains défis et questions. L'ouverture d'un second centre test en Romandie permettra d'étendre les expériences faites. La révision des ordonnances sur l'asile devenue nécessaire suite à la réforme de la loi sur l'asile, permet de concrétiser plus en détails la mise en œuvre de la restructuration et de clarifier des questions en suspens, en particulier pour la procédure étendue.

Objectif de l'atelier

Cet atelier a pour objectif de permettre un échange sur les défis à relever et une discussion entre les différents acteurs sur les questions en suspens. Les modalités de mise en œuvre de la représentation juridique seront discutées en détail afin d'assurer non seulement une représentation de qualité dans l'ensemble de la Suisse, mais également une mise en œuvre pratique qui réponde aux besoins des requérant-e-s d'asile, du SEM et de la représentation juridique.

Questions clés

- Quelles sont les bases légales précises relative à la protection juridique gratuite?
- Comment les nouvelles conditions-cadres sont-elles testées en Suisse romande?
- Quelles sont les questions qui se posent aux BCJ dans les cantons?
- Comment est-il possible de mettre à profit les expériences du centre pilote de Zurich pour garantir une qualité homogène partout en Suisse?

Langue

Session I : Allemand et français (chacun-e sa langue)

Session II: Allemand et français (chacun-e sa langue) avec traduction simultanée

Contributions

- Joachim Stern, responsable du service juridique, HCR : Modération
- Pascale Probst, responsable adjointe, Etat-major Affaires juridiques, SEM
- Nora Schönborn, adjointe juridique, Domaine de Direction Asile, Division Phases de test, SEM
- Chloé Bregnard Ecoffey, responsable, Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s, EPER
- Dominique Wetli, responsable, Conseil juridique Centre de Test/BCJ Berne